

## Tarifs insulaires.

### Les artisans bloquent le courrier à Groix



Camions, pelleteuses, camionnettes et engins de chantier étaient en position dès 8 h 30, sur le môle central.

Une centaine d'artisans du bâtiment (le plus important employeur de l'île) ont bloqué, hier matin, le quai de Port-Tudy, à Groix, à l'arrivée du courrier régulier de 9 h. Camions, pelleteuses, camionnettes et engins de chantier étaient en position dès 8 h 30, sur le môle central. Une haie de fumigènes, y compris à bord d'une nacelle, et des banderoles hostiles à la nouvelle tarification des transports ont accueilli le roulier Saint-Tudy. Passagers et véhicules sont restés bloqués une petite demi-heure, le temps pour les manifestants d'exprimer leur mécontentement et d'annoncer les prochaines actions d'ici le vote du 18 novembre.

À Belle-Ile-en-Mer, la semaine sera

une nouvelle fois revendicatrice pour le mouvement des cirés jaunes. Ils ont ainsi prévu d'occuper demain la gare maritime de Quiberon, à partir de 19 h et jusqu'à jeudi, 8 h.

Vendredi, une grande manifestation regroupant tous les îliens (Houat, Groix, Belle-Ile et Hoëdic) est programmée à 11 h, à Vannes, le point de ralliement étant les remparts. Plusieurs cars en provenance de Groix et de Belle-Ile sont prévus. Samedi, rendez-vous est donné à la gare Montparnasse, à Paris, vers midi, pour une distribution de tracts.

Le 11 novembre, c'est à Auray que les Bellilois comptent manifester, au rond-Point de Toul-Garros.

## Vannes. Le calme est revenu à Kercado

Deux des cinq jeunes hommes interpellés dans la nuit de samedi à dimanche, à Vannes, dans le quartier de Méni-mur, théâtre de nombreux incendies de véhicules, ont été déférés, hier, au parquet, puis présentés au juge des libertés. Âgés de moins de 20 ans, ils ont interdiction de paraître dans l'agglomération de Vannes jusqu'à la date de leur procès, le 27 novembre. Les trois autres, dont deux mineurs, ont été laissés libres à l'issue de leur garde à vue, dimanche soir. Pour rappel,

trois autres interpellations avaient eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, cette fois, dans le quartier de Kercado : un jeune majeur de 18 ans, laissé en liberté, un mineur de 17 ans, placé en foyer, et un majeur de 20 ans, qui sera convoqué le 13 novembre devant le tribunal correctionnel pour incendie volontaire. Les deux quartiers ont retrouvé leur calme dans la nuit de dimanche à lundi, où un « dispositif de surveillance adapté » avait été maintenu par la police.

## Saint-Hervé. Collision frontale sur la RD 700 : deux blessés graves

Hier, vers 7 h 15, une collision frontale entre une berline et un utilitaire a eu lieu sur la RD 700, à Saint-Hervé (22). L'accident a fait deux victimes : un homme de 34 ans et un autre âgé de 41 ans. Tous deux ont été grièvement blessés. Une déviation a été mise en place le temps d'évacuer les deux véhicules, totalement hors d'usage.

## Saint-Gonnelly. Le motard est décédé à l'hôpital

Samedi, vers 17 h 30, une moto a percuté une voiture qui roulait dans le même sens de circulation, sur l'axe Pontivy-Loudéac (RD 768), à hauteur de Saint-Gonnelly (lire Le Télégramme de dimanche). Dans le choc, Bruno Pasco, un motard originaire de Saint-Aignan (56), âgé de 34 ans, a été grièvement blessé et a été évacué par hélicoptère au CHU de Ponchaillou à Rennes. Il est décédé le lendemain, des suites de ses blessures.

# Région. « La Bretagne décroche » selon l'opposition

Alain Le Bloas

Le changement, c'est dans pas longtemps : avec des régionales dans à peine plus d'un an, l'opposition menée par Bernadette Malgorn a synthétisé dans un opuscule le bilan qu'elle dresse de dix années de gestion socialiste (\*).

Bernadette Malgorn est la présidente du groupe Droite et Centre au conseil régional.



Photo A. L. B.

« La Bretagne décroche », s'alarme le groupe de droite et du centre en pointant le triple échec en matière d'économie, d'équilibre territorial et de démographie. Certes, l'opposition reconnaît à l'occasion les circonstances - la crise bien sûr - n'ont pas facilité les choses pour l'exécutif. Mais elle ne l'absout pas pour autant : au mieux, il aurait dû mieux faire en anticipant les difficultés, en s'inspirant par exemple, des bons conseils qu'elle lui a prodigués. « Les propositions que nous avons faites, n'ont pas été prises en compte, ou alors de manière tardive et partielle », regrette Bernadette

Malgorn.

Le grief le plus récurrent porte sur le traitement réservé aux entreprises par la majorité PS-PC-Ecologistes-UDB. « La Bretagne avait su se donner une agriculture et un secteur agroalimentaire forts qui aurait pu être un des moteurs de la relance, pour peu qu'on laisse un minimum de place à l'esprit d'initiative », commente Hervé Guélou. « Mais c'est l'opposé de la doctrine socialiste qui croyait que l'agriculture resterait toujours ici, et dont la politique dite de la nouvelle alliance nie l'agriculture moderne et innovante ». À en croire Delphine David, les PME

ont souffert de l'attentisme de la Région, notamment en matière d'accompagnement de la transmission. « Nous avons eu un discours intellectualisé sur un très beau schéma régional, illisible pour les chefs d'entreprise ». Pour elle, « les entreprises ne veulent pas d'aides, elles veulent la liberté d'agir ».

## « Ne pas ajouter de la contrainte à la contrainte »

Une liberté qui, selon Bernard Marboeuf, est grignotée par les contraintes écologiques sans lesquelles il n'y a pas de soutien, alors qu'il existe déjà tout un arsenal d'obligations environnementales fixées par l'État. Tout cela aurait pour conséquences de brider l'emploi au détriment principalement des jeunes, de contribuer au vieillissement de la population et de pénaliser particulièrement les territoires les plus fragiles de l'ouest breton.

« La question qui doit être posée avant de décider une dépense, c'est de savoir si elle aura oui ou non un effet sur l'emploi », martèle Bernadette Malgorn. « Les socialistes ont préféré faire les généreux sur les dépenses de fonctionnement alors que l'on voyait déjà des ferments de fragilité apparaître ».

\* « La Bretagne décroche, 10 ans de gestion socialiste à la région Bretagne ». [www.droiteetcentrebretagne.fr](http://www.droiteetcentrebretagne.fr)

## Collision mortelle en mer. Prison avec sursis requise

Christine Le Moing

Le 11 août 2012, un pêche-promenade avait été victime d'un abordage au large de Groix et son skipper tué. Le pilote du puissant semi-rigide en cause était jugé hier par le tribunal de Lorient. Il lui était reproché un défaut de veille. Décision le 15 décembre.

« Je ne me le pardonnerai jamais... », déclare le pilote du semi-rigide. Ce Rennais de 48 ans, qui avait à répondre hier, d'homicide et blessures involontaires après la collision mortelle survenue au sud de l'île de Groix, le 11 août 2012, ne peut retenir ses larmes. Ce jour-là, un boulanger de Caudan (56) quitte Port-Louis (56) vers 8 h,

avec son voilier de 6 m, le Léo 2, accompagné de son petit-neveu de 12 ans. Voiles affalées et moteur coupé, ils sont à 2,34 miles des côtes, entre Port-Tudy et Locmaria quand ils voient arriver sur eux le Cob 3, un semi-rigide de 8,80 m, propulsé par deux moteurs de 300 cv chacun. À son bord, un couple de Rennais, qui faisait route sur Sarzeau. Le pilote de l'embarcation, décrite comme un véritable « missile de croisière », avait temporairement abandonné son cockpit pour « une réparation de cinq minutes », sur la serrure de la porte de sa cabine.

## Sous pilote automatique

Le marin chevronné, titulaire des permis côtier et hauturier, n'avait pas demandé à sa compagne, pourtant elle aussi en possession de son permis bateau, de s'assurer que la voie était libre, le semi-rigide étant sous pilote automatique. Ce sont les cris de sa compagne qui lui feront lever la tête mais il était trop tard. « J'avais déjà percuté le bateau ; j'ai eu l'impression de le traverser... ».

## Atteint par l'ancre

L'autre skipper, le voyant arriver avait bien essayé de se détourner de lui en relançant son moteur mais « deux-trois minutes » plus tard, c'était l'effroyable collision. Le sexagénaire recevra en pleine tête l'ancre du semi-rigide. Quant à son petit-neveu, d'abord recueilli par le couple rennais, il sera hélitreuillé pour être transporté en état de choc au centre hospitalier.

M<sup>e</sup> Rincazeaux, avocate de la veuve de la victime et de ses deux fils, qui réclamait près de 200.000 € de dommages et intérêts, s'est insurgée contre le partage de responsabilités demandé par l'avocate du Rennais. Cette dernière avait argué qu'en vertu de la loi maritime, le semi-rigide venant à droite, il était le bateau « prioritaire ».

Une argumentation qui n'a pas convaincu la procureure-adjointe qui a réclamé contre le pilote de 10 à 12 mois de prison avec sursis et surtout la confiscation de son semi-rigide dont la valeur, avec ses moteurs, avoisine les 140.000 €.

Organisé par

**Le Télégramme**

L'ASSOCIATION  
REGARDS DE CHIENS  
<http://regardsdechens.fr>

**CONCOURS AGILITY EN SALLE**  
au complexe sportif de Lilia-Plouguerneau

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014**  
de 7 h 30 à 17 h 30

**ENTRÉE GRATUITE**

Seuls les chiens concurrents seront admis dans la salle

ROYAL CANIN

Intermarché

Plouguerneau

MX711003

**CONDITIONS EXCEPTIONNELLES SUR VÉHICULES DISPONIBLES**

**PORTES OUVERTES**  
4, 5, 6, 7 et 8 novembre

**VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS 2015**

Britways-Car idylcar 22/29  
Le spécialiste du Camping-car

RAPIDO

ADRIA

benimar

Campérève

Dethleffs

LANNION  
ZA de Ploumilliau - Route de Morlaix  
Tél. 02.96.35.46.24  
[britways-car@wanadoo.fr](mailto:britways-car@wanadoo.fr)

PLOUDANIEL  
ZA de Mescoden  
Tél. 02.98.83.78.70  
[britwayscar.ploudaniel@orange.fr](mailto:britwayscar.ploudaniel@orange.fr)

YFFINIAC  
Échangeur Saint-René - ZA La Ferrère  
Tél. 02.96.72.67.05  
[sodica-22@orange.fr](mailto:sodica-22@orange.fr)

MX746281